

CAHIER DES CHARGES SNOOKER 2026-2027

Organisation des compétitions nationales

Ce cahier des charges a pour objectif de définir les responsabilités et les engagements respectifs de la Commission Nationale de Snooker (CNS) et des clubs organisateurs, afin de garantir le bon déroulement des compétitions nationales de Snooker organisées sous l'égide de la Fédération Française de Billard (tournois nationaux, play-offs, championnats de France et Circuit Snooker Master Tour).

En tant que représentant du club organisateur, en demandant l'accueil d'une compétition, je m'engage à respecter l'ensemble des obligations définies dans le présent cahier des charges. J'ai été informé(e) que le non-respect de ces engagements pourra entraîner, après évaluation par la Commission Nationale de Snooker, l'exclusion du club de l'organisation de toute compétition nationale pour la saison suivante.

COMMUNICATION

La CNS s'engage à :

- Définir le format de la compétition procéder au tirage au sort des rencontres et publier le tableau des rencontres sur l'application CUESCORE
- Transmettre la liste des joueurs et joueuses participant·e·s à la compétition au club organisateur ;
- Transmettre les documents nécessaires (feuille d'émargement, compte-rendu du déroulement du tournoi) au bon déroulement du tournoi ;
- Transmettre les résultats du tournoi pour les diffuser le site internet FFB;
- Communiquer sur le site de la Fédération Française de Billard toutes les informations relatives à la compétition.

Le club organisateur s'engage à :

- Transmettre les informations nécessaire à la création d'une affiche de communication auprès de la CNS.
- Diffuser les affiches de communications transmises par la Commission de la communication - FFB.

ACCUEIL ET RESTAURATION

Le club organisateur s'engage à :

- Permettre aux joueurs·euses d'accéder aux tables de snooker la veille du début de la compétition.
- Ouvrir la salle au moins une (1) heure avant le début des matchs pour accueillir les joueurs·euses, les arbitres et le directeur de jeu.
- Verser les primes aux joueurs·euses concerné·e·s.
- Donner une bouteille d'eau (50cL) au moins au début de la compétition à chaque joueur
- Permettre aux joueurs·euses de se restaurer sur place en proposant une sélection d'encas sucrés ou salés, des boissons non alcoolisées, et une solution de repas froid ou chaud durant toute la durée de la compétition. Dans la mesure du possible, faire des propositions saines et équilibrées, adaptées à une pratique sportive (fruits, salades, fruits à coque, œufs ...);
- Dans la mesure du possible, négocier un partenariat avec au moins un hébergement situé à proximité de la salle de compétition, accessible à l'ensemble des participant·e·s.

Les hébergements proposés doivent permettre une arrivée tardive durant toute la durée de la compétition, offrir des possibilités de réservation individuelles, et disposer d'un stationnement gratuit ou à proximité dans la mesure du possible.

En cas d'impossibilité de partenariat formel, communiquer aux participants une liste d'hébergements situés à proximité de la salle (moins de 15 minutes en voiture) aux participants, répondant aux critères ci-dessus, à titre informatif.

MATERIELS ET EQUIPEMENTS

Le club organisateur s'engage à :

- Mettre à disposition des tables et des billes propres et en bon état.
- Les tapis doivent être brossés et repassés avant le début de la compétition. Le jeu de billes doit être propre avant la première rencontre officielle. Du matériel pour l'entretien (chiffons, brosses, produits adaptés) doit être mis à disposition des participants durant toute la durée de l'événement.
- Disposer d'une connexion internet suffisante pour la diffusion des matchs.
- Prévoir 2 assises par tables de snooker pour les joueurs·euses.

ARBITRES ET DIRECTEUR DE JEU

La CNS s'engage à :

- Transmettre aux arbitres désignés par la CNS le formulaire à remplir pour obtenir le remboursement des frais.

Le club organisateur s'engage à :

- Mobiliser un (ou plusieurs) directeur de jeu pour la durée totale de la compétition. Le cas échéant, prendre en charge l'hébergement et la restauration du directeur de jeu nommé par la CNS.
- Missionner le nombre d'arbitre nécessaire à la compétition (1 par table minimum). Le cas échéant, défrayer l'hébergement des arbitres nommé par la CNS.
- Prendre en charge les repas des arbitres incluant au minimum un plat principal, un dessert et une boisson non alcoolisée par repas.
- Imprimer une feuille de matchs pour chaque rencontre.

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Le club organisateur s'engage à :

- Réaliser la distribution des récompenses au vainqueur, aux finalistes et au/ à la joueur·euse ayant réalisé le meilleur break;
- Fournir des trophées pour le vainqueur du championnat et pour le meilleur break ;
- Faire des photos des finalistes, du/de la joueur·euse ayant réalisé le meilleur break durant la compétition et le podium ; et le transmettre à la CNS dans un délai de 3 jours maximum.

La CNS s'engage à :

- Fournir les médailles de récompenses (une médaille d'or, une médaille d'argent et deux médailles de bronze)

CIRCUIT "SNOOKER MASTER TOUR"

La CNS s'engage à :

- Mettre à disposition d'un jeu par table de Billes de Snooker Aramith Tournament 1G ;
- Doter le club organisateur de tapis en accord avec les dispositions financières ;
- Fournir les étiquettes de prénoms à afficher sur les scorer lors des compétitions ;

Le club organisateur s'engage à :

- Disposer de tables de snooker identiques avec les bandes et de changer le tapis dans les 6 mois précédents la compétition accueillie;
- Donner au moins une bouteille d'eau (50 cL) au début de la compétition à chaque joueur ;
- Accueillir la compétition dans un environnement répondant à une luminosité adaptée à la discipline et une atmosphère calme ;